



Février 2022

PAT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MONTESQUIEU

Porteur

Communauté de communes de Montesquieu

Dates d'entretien

23 juillet 2019, 28 juin 2021 et 15 février 2022

Territoire

Communauté de communes de Montesquieu

Contact technique

Léo Nicollet, Chargé de mission Transition écologique, Communauté de Communes de Montesquieu

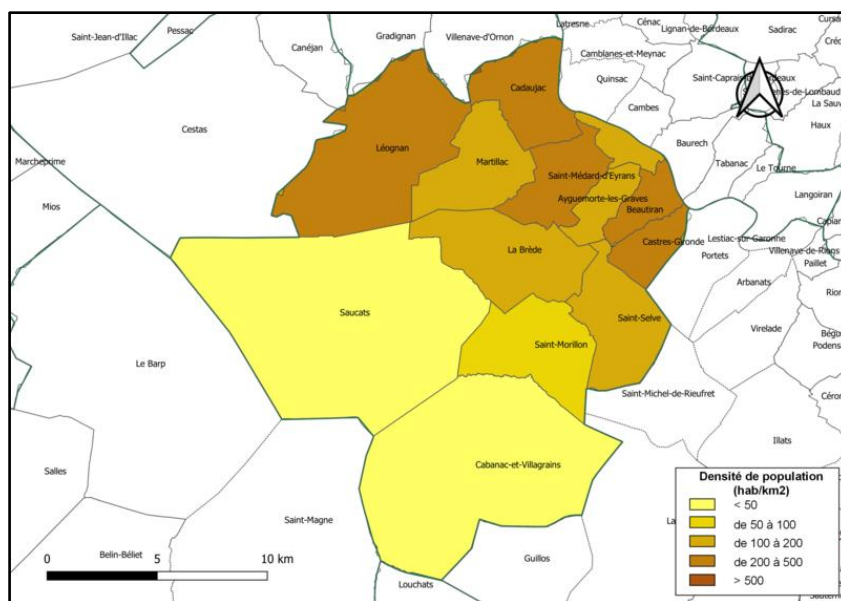
Gironde (33) – Nouvelle Aquitaine

13 communes 44 283 habitants (2018)

05 24 73 39 82

1 EPCI

PAT@cc-montesquieu.fr



(Source : wikimedia.org 2019)

TYPOLOGIE

PAT systémique

Gouvernance interne

La typologie des PAT est fondée sur le croisement de la transversalité du projet (prise en compte d'un ou plusieurs secteurs d'action publique¹) et de sa contribution annoncée à la prise en compte de la transition, particulièrement de ses enjeux environnementaux. Elle comprend deux grands types et quatre sous-types : les PAT agri-alimentaires (soit générique, soit de transition), les PAT systémiques (soit générique, soit de transition).

La typologie de la gouvernance distingue quatre grands types de gouvernance : gouvernance interne (élus politiques seul et/ou techniciens seuls), gouvernance agri-alimentaire (cogestion élus/profession agricole : elle est qualifiée de « fermée » quand elle ne concerne que la chambre d'agriculture, et de « ouverte » lorsqu'elle intègre aussi les organisations de l'agriculture paysanne), gouvernance multi-acteurs (présence d'acteurs de plusieurs secteurs d'action).

LE CONTEXTE TERRITORIAL

Le territoire de la Communauté de communes de Montesquieu est une zone plane inondable au sud de la métropole bordelaise, longé par la Garonne au Nord-Est et que l'on peut diviser en deux avec :

- Au nord : un territoire périurbain avec plusieurs villes
- Au sud : une zone rurale avec forte influence de la forêt des landes qui tend à se propager

La viticulture est le type d'agriculture correspondant à la majorité de l'activité agricole ; on y trouve deux AOC connues (dont les Graves).

La zone est soumise à une forte pression foncière entre l'urbanisation croissante au nord avec la pression de Bordeaux qui s'étend, la forêt qui s'étend aussi, la viticulture qui prend beaucoup de place et des zones protégées, classées.

La population est plutôt aisée, avec une part importante de Catégories Sociales Professionnelles supérieures (CSP+), cadres bordelais. Elle est relativement jeune : des familles avec enfants et souvent sensibilisées à l'alimentation durable.

Le canton de la Brède (unité de base des élections départementales) recoupe exactement le même périmètre géographique que la Communauté de communes de Montesquieu, et on retrouve des élus communs au conseil communautaire et au conseil départemental.

¹ Selon le RnPAT, six secteurs d'action identifiés : économie alimentaire, culturel et gastronomie, nutrition-santé, accessibilité sociale, environnement, urbanisme et aménagement

ACTION PUBLIQUE AGRICOLE ET ALIMENTAIRE AVANT LE PAT

En 2010, le Département, en lien avec les collectivités, lance une démarche de PAEN (protection et mise en valeur des espaces agricoles et naturels), un périmètre de protection renforcé des espaces agricoles et naturels, adossé à un programme d'actions, en bord de Garonne. Si la démarche n'a finalement pas abouti, elle a tout de même initié des réflexions entre urbanisme, agriculture et territoire.

Également en lien avec le département, le service développement durable met en œuvre des actions de prévention du gaspillage alimentaire régulières dans le cadre du Programme local de Prévention des déchets, lui permettant d'acquérir des données et des expériences sur la restauration collective.

L'ELABORATION DU PAT

LA DEMARCHE

En 2017, l'élue Corinne Martinez lance une réflexion sur la capacité alimentaire.

En 2018, la Communauté de communes répond à un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) du Conseil départemental de Gironde (CD33) proposant un accompagnement à toutes les collectivités qui s'engageraient dans des démarches dites « radicales ». L'objectif affiché étant que 100% des acteurs du territoire aient accès à une alimentation saine et durable. Lauréate de cet AMI, la Communauté de Communes bénéficie d'un accompagnement méthodologique du Labo'Mobile M21, un laboratoire d'innovation territoriale, lui permettant de structurer sa réflexion autour de la question alimentaire. Une commission « Capacité alimentaire » est constituée, réunissant plusieurs élus. Un temps de résidence est organisé en juillet avec les acteurs du territoire.

La même année, une stagiaire est recrutée pour réaliser le diagnostic territorial (plutôt agricole) qui fait ressortir plusieurs enjeux prioritaires : installation difficile liée au foncier, peu de production agricole (15 agriculteurs) et fortes attentes de la population envers des produits locaux.

En décembre 2018, la Communauté de communes adopte une délibération tenant lieu de feuille de route du projet capacité alimentaire pour l'année suivante.

C'est à l'occasion de différents appels à projets auxquels la communauté de communes souhaite répondre courant 2019 que le PAT rentre dans la sémantique communautaire. Elle permet également d'ouvrir sur de nouveaux travaux comme la solidarité mais aussi de signer une convention avec la Chambre d'agriculture de Gironde (notamment autour de la poursuite du diagnostic agricole) et la SAFER Nouvelle Aquitaine autour de l'outil SYNTIA.

En 2019, le diagnostic est poursuivi à travers les travaux de plusieurs stagiaires par des enquêtes auprès des habitants. Des actions d'animation-sensibilisation des

publics jeunes et précaires sont menées. Leurs résultats confortent le premier diagnostic de 2018 et les axes du PAT.

Deux ateliers participatifs sont organisés, l'un sur le foncier et l'autre sur la restauration collective, suivis de temps d'échanges.

En février 2022, la Communauté de communes a été labellisé niveau 1 par le Ministère de l'Agriculture et de l'alimentation. Elle a également répondu à l'appel à projet PNA de 2021-2022.

L'ORGANISATION DE LA MAITRISE D'OUVRAGE

L'élue référente du PAT est Corinne Martinez, Vice-Présidente de la Communauté de communes qui anime également la commission transition écologique et solidaire. Elle est également conseillère départementale du canton de La Brède.

Le PAT est porté techniquement par le chargé de mission transition écologique, appuyé par le chef du Service Développement Durable (environ 1 ETP au total sur le PAT). Ce poste de chargé de mission est amené à évoluer plutôt vers des missions liées au PCAET. Une apprentie a également été recrutée pour un an sur le projet Parasol. En fonction de la réponse au dépôt de dossier à l'AAP PNA, un coordinateur PAT sera recruté pour 3 ans.

Ils ont également des appuis ponctuels des autres services : la direction (relais auprès des élus), le service développement économique (accompagnement des porteurs de projets agricoles et alimentaires), le service communication (travaux de sensibilisation), l'agent dédié au Système d'Informations Géographiques (représentations cartographiques), le service environnement (zone Natura 2000, GEMAPI, Atlas de la biodiversité communal) etc.

LA GOUVERNANCE DE L'ELABORATION DU PAT

Instances de pilotage : La commission transition écologique et solidaire regroupant un élu de chaque commune et des techniciens a piloté l'élaboration du PAT.

Instances de concertation :

- Temps de résidence en juillet 2018 : sur le format d'ateliers pour les professionnels et institutionnels l'après-midi suivis d'une soirée festive ouverte aux citoyens (jeux de rôle, vers quel type d'alim pour 2030 ?).
- Deux ateliers thématiques en 2019 : ils ont réuni environ 30 acteurs du territoire sur invitations. Un appel à manifestation d'intérêts a également permis d'ouvrir ces ateliers à un plus large public.

LA COMMUNICATION

La Communauté de communes n'a pas vraiment d'outil de communication à proprement parler. Sur son site Internet, une page est dédiée au PAT. Elle comporte un lien vers un magazine spécifique qui avait été fait fin 2017-2018, qui présentait les différentes actions en cours à ce moment.

Une communication régulière se fait aussi via le magazine de la collectivité, par des focus sur des actions mises en place dans le cadre du PAT. De plus, la labellisation du PAT niveau 1 servira du prétexte pour communiquer autour du PAT. Une campagne spécifique est prévue en 2022.

Pour le moment, le PAT utilise la charte graphique globale de la Communauté de communes.

LE FINANCEMENT

Les premiers temps de l'élaboration du PAT se font sur financements internes de la communauté de communes. Celle-ci a bénéficié d'un accompagnement surtout méthodologique du Conseil départemental par l'intermédiaire de son Labo'Mobile M21.

La collectivité dédie des moyens non négligeables à cette démarche et développe une ingénierie financière.

La communauté de communes candidate en début 2019 à l'Appel à projet « Emergence des PAT et des circuits courts » commun entre la Région Nouvelle Aquitaine et la DRAAF, ce qui permet de financer un poste de chargé de mission. Mathilde Fisse qui a fait, en stage, le diagnostic en 2018, est recrutée à ce moment.

LE PAT

LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES

L'ambition du territoire à travers son PAT est que « 100 % des habitants ait accès à une alimentation saine et durable ».

La feuille de route adoptée par la communauté de commune en 2021 donne la base des grandes orientations :

- Axe 1 : Préservation du foncier agricole, maintenir l'activité agricole et soutenir les porteurs de projets
- Axe 2 : Sensibiliser la population à l'alimentation saine, durable et locale (jeunes, populations précaires)
- Axe 3 : Améliorer l'approvisionnement de la restauration collective
- Axe 4 : Donner accès à tous à une alimentation saine et locale – La Solidarité alimentaire
- Axe 5 : Définir la gouvernance du PAT. Ouvrir la gouvernance qui reste à ce jour très interne à d'autres partenaires, renforcer les moyens, les outils de communication et les réseaux de partenaires.

LE PROGRAMME D' ACTIONS

Les 5 axes se déclinent en actions :

Axe 1 :

- Mise à jour permanent de l'observatoire foncier agricole et prospection active pour une recherche de foncier agricole
- Outil de conventionnement / partenariat avec des structures partenaires

- Proposer un accompagnement à l'installation des porteurs de projets agricoles et alimentaires
- Mise en place d'un espace-test agricole
- Travail avec le « Groupe Foncier Local »
- Rédaction de « Fiches Témoignages » de porteurs de projets installés durablement

Axe 2 :

- Déploiement d'une mallette et d'outils pédagogiques sur l'alimentation
- Organisation et/ou participation à des événements sur le territoire
- Concours photo des paysages agricoles
- Conception d'un annuaire de l'agriculture et de l'alimentation locale – La Route des Producteurs
- Mise en place d'actions participatives habitants - associations

Axe 3 :

- Réaliser d'un état des lieux détaillé auprès des acteurs de la restauration collective
- Améliorer l'approvisionnement des crèches en produits locaux
- S'appuyer sur l'outil « Ma Cantine » pour un suivi de l'approvisionnement
- Accompagner la montée en compétence des cuisines et responsables de cantines pour une évolution des pratiques
- Accompagner la montée en compétence des rédacteurs de la commande publique
- Accompagner les communes dans la formation et la prévention sur le gaspillage alimentaire à l'école

Axe 4

- Création d'une Epicerie Sociale et Solidaire Itinérante
- Travail en collaboration avec le CCAS et les associations caritatives du territoire
- Mise en place d'un « centre de ressources agricoles

Axe 5 :

- Coordination générale et pilotage du PAT
- Evaluation annuelle du PAT et des actions menées
- Travail en collaboration avec la recherche et l'enseignement
- Communication technique efficace en interne et en externe

LA MISE EN ŒUVRE DU PAT

L'ÉVOLUTION DE LA GOUVERNANCE

L'élue actuelle Corinne Martinez était élue communautaire lorsqu'elle commence à impulser le projet. . Aujourd'hui, avec la nouvelle mandature, elle est devenue Vice-Présidente et a donc un rôle reconnu dans la collectivité.

Elle anime la commission « Capacité alimentaire » qui a également évolué pour recouper les nouveaux périmètres de la collectivité et ses nouvelles missions, qui est passé d'un enjeu alimentaire à un enjeu de transition écologique. Elle s'appelle maintenant « transition écologique et solidaire ».

L'une des évolutions envisagées pour les années à venir est de formaliser la gouvernance, notamment de l'ouvrir aux acteurs extérieurs à la communauté de communes, pour avoir un temps d'échange récurrent, régulier, dont la fréquence serait à définir, trimestre, semestre, annuelle, et qui prendrait le nom de comité technique et serait associé à la démarche de PAT dans son ensemble.

En revanche, la gouvernance interne est en cours de réorganisation., l'objectif étant que les actions du PAT soient encore plus partagées entre les services et que la transversalité soit plus officielle, formalisée et automatique au sein de la collectivité.

LES ACTIONS EN COURS OU REALISEES

Une épicerie sociale et solidaire itinérante est en cours de création dans le cadre du projet Parasol (Parcours Alimentaire et Solidaire). Cet outil de proximité permettrait « d'aller vers » les habitants du territoire sur des points clefs, à l'échelle des 13 communes de Montesquieu (C.C.A.S., lieu d'activités scolaires ...).

Un centre de ressources agricole est en train d'être mis en place dans le cadre de ce même projet, proposant des espaces de stockage et de mise en réseau d'équipements à destination des acteurs locaux de l'alimentation, un laboratoire d'expérimentation pour les porteurs de projets maraîchers, ainsi que des animations thématiques et des jardins paysagers partagés à destination de la population.

L'EVALUATION

Il n'y a pas de démarche d'évaluation actuellement. Une action de suivi du PAT à part entière sera mise en place s'ils ont une réponse positive à l'appel à projet PNA. Des indicateurs pour chaque axe ont été recensés pour un suivi annuel.

ARTICULATION

AVEC LES AUTRES DISPOSITIFS DE POLITIQUE PUBLIQUE

Un PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial) est en cours d'élaboration. Les deux démarches se nourrissent ensemble, étant portées par le même agent, le même service et la même élue.

COOPERATION ENTRE TERRITOIRES

La coopération entre la communauté de communes et le Département de la Gironde est particulièrement importante et structurante. Elle est facilitée par les élus communs aux deux institutions.

La Communauté de communes n'est pas membre du Conseil consultatif de gouvernance alimentaire durable (CCGAD) de Bordeaux Métropole de manière formelle car la collectivité n'a pas signé la convention de partenaire. Par contre,

techniquement, les techniciens suivent les dossiers reçoivent les invitations et participent parfois à ses travaux. Il semblerait que la métropole soit en train de s'ouvrir davantage aux territoires limitrophes pour être dans une logique davantage de coopération. La Communauté de communes est active dans le Réseau des démarches alimentaires de Nouvelle-Aquitaine animé par Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine.

ENSEIGNEMENTS

BENEFICES ET REUSSITES

- Un projet structurant pour la collectivité et identifié par les acteurs du territoire
- Des actions conséquentes (convention SAFER et chambre d'agriculture, projet Parasol) et une ingénierie en interne dédié au projet
- Bénéficie d'un fort portage politique
- Transversalité entre les services
- Reconnaissance niveau 1 par le MAA

DIFFICULTES ET FREINS

- La formalisation du PAT reste à faire et sa communication à développer
- La question de l'ouverture de la gouvernance prend du temps
- Difficultés dans l'accompagnement des porteurs de projet qui occasionnent parfois des frustrations.

COMMENTAIRES ONPAT

POUR ALLER PLUS LOIN...

Voir le site Internet de la Communauté de communes de Montesquieu : <https://www.cc-montesquieu.fr/vivre/alimentation-locale>

Voir la fiche PAT de Montesquieu de l'Essaieur (Réseau des démarches alimentaires Nouvelle-Aquitaine) : <https://l-essaieur.fr/pdf/demarche/pat-de-la-communaute-de-communes-de-montesquieu-tous-engages-pour-un-territoire-nourricier>



Cette action est cofinancée par le Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.

